

CONDITIONS GENERALES DE VENTE PRONADIS : « la société »

Actualisées au 01 Décembre 2021
Date d'application au 1 janvier 2022

1. Présentation

Les présentes conditions générales de vente constituent le régime auquel la société par actions simplifiée PRONADIS immatriculée au RCS de Libourne sous le n° 348 153 040 dont le siège social est situé ZI Camparian Nord 33870 Vayres n° individuel d'identification à la TVA FR89348153040 (ci-après dénommée PRONADIS) subordonne ses ventes de produits bio (légumes frais, produits laitiers, compléments alimentaires, épicerie fraîche).

Elles annulent et remplacent toute version antérieure des conditions générales de vente émises par PRONADIS.

En conséquence, toute commande exécutée par PRONADIS se trouve régie par lesdites conditions générales de vente ainsi que par les termes de la commande afférente à l'opération concernée. Dès lors, le fait pour le client de passer commande, implique son adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions générales de vente.

Le fait que PRONADIS ne se prévale pas à un instant donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales de vente ou des termes de la commande concernée ne peut être interprété comme valant renoncement à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque de ces dispositions.

2. Réseau de distribution sélective

L'attention du client est attirée sur le fait que la commercialisation des produits par PRONADIS intervient dans le cadre d'accords de distribution sélective conclus avec les différents fabricants des produits concernés.

Au titre de ces accords, PRONADIS n'est donc autorisée à distribuer les produits qu'aux seuls clients qui pourront justifier avoir eux-mêmes été agréés pour intégrer le réseau de distribution des fabricants des dits produits.

Il appartient donc au client, outre l'acceptation des présentes conditions générales de vente, de produire les justificatifs de l'agrément du fabricant à ce réseau de distribution pour pouvoir valablement passer commande des produits concernés auprès de PRONADIS.

Si le client / prospect ne peut justifier au fournisseur sa certification, PRONADIS se réserve le droit de ne pas le livrer hors Influence et Fruits et légumes.

3. Droit applicable – litige qualité

Il est expressément précisé que :

- sera seul compétent, en cas de litige de toute nature, contestation relative à la validité, l'exécution ou l'opposabilité, ou difficulté d'interprétation des présentes conditions générales et de façon plus générale concernant les relations commerciales existant entre PRONADIS et le client, le tribunal de commerce de Libourne.

Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente, de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie et quels que soient le mode et les modalités de paiement tels qu'acceptés dans les conditions ci-après définies.

- seul le droit français sera applicable.

- Litige fruits et légumes : nos produits n'ayant subi aucun traitement, ils doivent être conservés dans un endroit sec et frais. Aucune réclamation ne pourra être prise en compte au-delà d'un délai de 48 heures à réception.

- Pour les fruits et légumes, les informations indispensables à fournir au SAV, en plus des éléments stipulés en article 7.3.2 sont : la date de réception, le numéro de BL, la référence du produit, le poids exact touché et la photo du produit concerné ainsi que son étiquette.

- Toute demande ne prenant pas ces informations ne sera pas étudiée.

- Ecart poids réel et poids théorique des colis: Règlement (UE) N°594/2013 : une tolérance de 10% sur l'écart poids réel et poids théorique des colis est autorisée par la « réglementation de la commercialisation des fruits, légumes et pomme de terre », nous ne procéderons donc pas aux demandes d'avoir liées à cette différence.

- En cas de litige non-conformité fournisseur, étant distributeur et non fabricant en dehors de nos MDD, nous assurons le lien avec lui mais PRONADIS ne peut être tenu pour responsable.

4. Prix

Les prix appliqués sont ceux en vigueur au jour de la commande. Il est précisé que :

- les prix sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment, notamment en fonction de la tarification des produits agricoles par nos fournisseurs (en référence au coût de production en agriculture et à un ou plusieurs indicateurs relatifs aux prix de vente des produits alimentaires ou, le cas échéant, tous autres indicateurs disponibles dont ceux établis par l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires conformément aux dispositions de l'article L. 631-24 du code rural). »

- l'acheteur ne peut pas bénéficier de remises, rabais et ristournes pour l'achat de fruits et légumes frais (art. L. 443-2 du code de commerce). »

- le tarif en vigueur est la base de tarif général Excel en date d'application le jour de la commande. Le tarif sera communiqué soit 2 mois avant l'application des prix, soit en fonction des critères de la loi Egalim2.

- Le décolisage est impossible sur toutes les références.

Nos prix sont affichés hors taxes. Ils peuvent être révisés sans préavis en fonction de la variation des marchés.

Les commandes, sont soumises au tarif en vigueur le jour de la livraison.

Le tarif réel est donc celui figurant sur le bon de livraison chiffré.

Pour tout changement tarifaire, l'information sera transmise au client 1 mois avant sa mise en application sous format Excel qui fait en lieu et place du catalogue papier envoyé en début d'année.

La marque ELIBIO dépendant de l'ANEB, les conditions dépendent de cette dernière et les prix sont en net net.

Nos marques propres P'TITAN, HOPE, EN AVANT sont commercialisées via PRONADIS et font appel à des CGV et CPV dédiées.

5. Règlement

La première commande du client devra être réglée en proforma avant le départ.

En cas de commande refusée à réception sans motif valable (cf 8. Transport - réception – conformité - stockage transport) par le client, cette dernière ne sera pas facturée, cependant le client devra régler à Pronadis une participation forfaitaire de 100€, l'intégralité de la casse produit occasionnée sur l'ensemble des produits périssables ainsi que le coût de transport.

Les produits sont payables au siège social de PRONADIS dans un délai de 21 jours sous LCR ou virement à compter de la date de facturation.

Un escompte de 1% sera accordé pour paiement comptant en LCR à vue

Toute somme non réglée à échéance sera majorée de frais de retard au taux de 10 fois le taux d'intérêt légal.

En cas de retard de paiement, et sans préjudice de l'application de l'intérêt de retard dont il est question ci-dessus, PRONADIS pourra à sa discrétion :

- suspendre ses obligations concernant la commande visée par le retard ainsi que toutes les commandes en cours jusqu'à complet paiement des sommes que le client reste lui devoir,

- subordonner l'exécution des commandes en cours à la prise de garanties ou de nouvelles modalités (notamment de règlement) donnant toutes garanties de règlement et jugées satisfaisantes par PRONADIS.

- exiger le remboursement des frais décomptés par les banques : frais fixes, proportionnels et taxes,

- résilier de plein droit la commande, PRONADIS pouvant, si le client venait à faillir à son obligation de restituer les produits en cause, reprendre possession des produits concernés, ce sans préjudice de la faculté d'obtenir en sus le versement de tous dommages-intérêts à ce titre.

En outre, conformément aux dispositions de l'article L441-6 du code de commerce, une participation forfaitaire de 40 € par effet impayé sera facturée en couverture des frais occasionnés à PRONADIS pour le recouvrement de l'impayé, à moins que PRONADIS ne justifie de frais supérieurs à ce forfait, auquel cas le client devra indemniser PRONADIS des frais réellement exposés.

Enfin, PRONADIS se réserve le droit de refuser une commande pour tout client ayant un litige comptable et de même pour tout prospect qui ne serait pas assuré par la Coface ou tout autre assurance-crédit. En outre, en cas de modification de l'encours assurable par l'organisme d'assurance-crédit, PRONADIS se réserve le droit de ne pas livrer les commandes dépassant ce-dit montant.

6. Commande

Les commandes peuvent être passées par courriel ou téléphone impérativement avec les codes articles et les quantités en colis en format excel et elles seront fermes dès leur réception par PRONADIS sous réserve de la disponibilité du produit commandé. La responsabilité de PRONADIS ne saurait être retenue dans cette hypothèse, la disponibilité des produits étant conditionnée par son approvisionnement par ses propres fournisseurs.

Toute commande donnera lieu à l'établissement d'un bon de livraison envoyé par mail ou EDI qui fera foi entre les parties.

Le montant minimum de commande est de 300 € HT, condition uniquement valable en France Métropolitaine. Si en raison de manquants, le montant de la commande n'atteint pas ce seuil minimum, PRONADIS en informera le client afin qu'il puisse compléter cette commande afin de pouvoir être livré.

Le client devra, pour toute première commande fournir un RIB, un extrait Kbis, ainsi que la fiche client et nous retourner les CGV signées et datées en y apportant la mention « **Je déclare avoir pris connaissance des CGV et de sa clause de distribution sélective** »

7. Livraison

1) Délais

Les délais de livraison en France métropolitaine varient entre 1 à 3 jours ouvrables à compter de la réception de la commande et en fonction du plan de transport de notre prestataire logistique.

Ces délais sont cependant donnés à titre purement indicatif aucun droit à indemnisation ne pourra être demandé par le client en cas de retard de livraison.

PRONADIS sous-traite la livraison, les horaires de réception marchandise ne peuvent être garantis et ne seront pas soumis à des demandes SAV

2) Modalités

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par le client lors de la commande par le transporteur mandaté par PRONADIS. Les produits sont réputés délivrés à compter de leur mise à disposition du client dans les entrepôts de PRONADIS. En conséquence, même en cas de livraison en franco de frais de port, les produits voyagent aux risques et périls du client auquel il appartient de vérifier dès réception leur bon état.

8. Transport - réception – conformité - stockage

1) Franco

Selon l'adresse de livraison du client, le franco sera de 700€ pour la zone A, 850€ pour la zone B (Sud Est-Hauts de France-Grand Est) (Département : 62 59 80 60 02 08 51 10 55 52 54 88 57 67 68 74 73 05 06 04 83 84 13 76 27) et 1600€ pour la zone Corse.

Les livraisons concernant uniquement les familles fruits et légumes, fruits secs, vrac facturées 450€HT et plus sont livrées en franco de port en zone A, 550€ pour la zone B.

Les livraisons pour la restauration facturées 450€ HT seront livrées en franco de port en France Métropolitaine.

2) Frais de transport en France Métropolitaine

Les frais de transport sont fonction du montant de la livraison facturée. Ils sont de :

- 40 euros HT ou TTC (à préciser) pour une livraison facturée entre 1€ et 100€ de moins que le franco prévu
- 60 euros HT ou TTC (à préciser) pour une livraison facturée entre 101€ et 200€ de moins que le franco prévu
- 80 euros HT ou TTC (à préciser) pour une livraison facturée au-delà de 200€ de moins que le franco prévu

3) Réception des produits et service après-vente

Même en cas de livraison en franco de frais de port, les produits voyagent aux risques et périls du client auquel il appartient de vérifier dès réception leur bon état.

Les produits livrés doivent ainsi impérativement être contrôlés par le client à leur remise par le transporteur.

Les réclamations de quelque nature qu'elles soient (palette arrivée défilmée, casse, marchandise manquante ...) doivent être mentionnées clairement par écrit sur le récépissé de transport en présence du chauffeur.

Les mentions telles que « sous réserve de déballeage ... » ne pourront valablement être opposées au transporteur, ni à PRONADIS. Les produits concernés doivent être également clairement identifiés.

Dans l'hypothèse où le chauffeur refuserait d'attendre la fin du contrôle des produits livrés, le client devra refuser de signer le récépissé de transport et lui demander de repasser ultérieurement afin de le régulariser de manière contradictoire.

Tous produits cassés ou abîmés signalés sur le récépissé de transport qui ne sont pas détruits sur place devant le chauffeur doivent être impérativement conservés par le client. Lors de l'envoi de la réclamation, le client se doit de stipuler s'il s'agit d'une demande liée à un problème de transport et si les produits ont bien été mentionnés sur le récépissé.

Le transporteur repassera sur la demande de PRONADIS afin de les récupérer.

En cas de casse constatée à la livraison de la commande, et que le chauffeur refuse de reprendre la marchandise endommagée, celle-ci devra être détruite en sa présence et l'identification précise des produits concernés ainsi que la mention « détruit sur place » devra être indiquée sur le récépissé de transport signé par le chauffeur. Une copie de ce récépissé devra être adressé au siège de la société du transporteur ainsi qu'à PRONADIS dans un délai de 48h à compter de la livraison. Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur la nature ou plus généralement la conformité des produits livrés au contenu de la commande concernée doivent être formulées par le client à PRONADIS dans les 48 H à compter de la réception des produits. Lors de l'envoi de la réclamation, le client se doit de stipuler s'il s'agit d'une demande liée à un problème de transport et si les produits ont bien été mentionnés sur le récépissé. (cf Annexe 1 – Procédure SAV Fruits et Légumes et Annexe 2 – Procédure SAV ADV)

La fiche et la procédure SAV doit être respectés et doit être mentionnés obligatoirement le nom du client, le numéro du client, la date de réclamation, la date de livraison, le bon de livraison, les codes articles, la désignation, le poids, la photo, le numéro de lot et le motif de la réclamation. Sans le respect de celle-ci PRONADIS est en droit de refuser la demande. Postérieurement à ce délai, les produits livrés seront réputés conformes.

Le client devra fournir à PRONADIS tous les éléments de nature à justifier la réalité des vices ou anomalies constatées.

Concernant les DLC, tout le rayon frais a une garantie DLC de 12 jours sauf exception faite de certains produits sensibles. Pour l'épicerie sucrée, salée et la partie liquide, la DLC est de 4 mois hors certaines marques spécifiques. Tous les produits sans gluten ont quant à eux une DLC de 2 mois exception faite de certaines marques.

Pour la partie Influence, tous les produits ont une DLC minimale de 4 mois.

Enfin, les fruits secs sont soumis au cadre légal de la période de négociation du 15 Novembre au 14 Novembre de l'année suivante.

Aucun retour de produit ne sera accepté sans validation préalable écrite de PRONADIS.

En cas de défaut avéré directement imputable à PRONADIS, cette dernière pourra à sa discrétion remplacer ou rembourser au client les produits défectueux sous forme d'avoir, à l'exclusion de toute autre réparation de quelque nature qu'elle soit.

4) Conservation des produits

Le client devra veiller à conserver les produits livrés dans des conditions optimales pour leur conservation. Il devra notamment ne jamais rompre la chaîne du froid pour les produits frais et informer ses clients des conditions de stockage des produits préconisées par le fabricant.

Nous vous informons d'autre part que nous ne sommes en aucun cas responsables du développement d'insectes survenant dans un délai de 5 jours à partir de la date d'expédition. Nous vous rappelons que ces produits sont à stocker dans un endroit frais et sec.

9. Réserve de propriété

Les produits restent la propriété de PRONADIS jusqu'à complet paiement du prix et de ses accessoires étant précisé que seul l'encaissement effectif des sommes dues vaudra paiement.

Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle dès la livraison des produits au transfert au client des risques de perte ou de détérioration des produits soumis à réserve de propriété ainsi que des dommages qu'ils pourraient subir ou occasionner.

Le client s'interdit de donner en gage ou de céder sous quelque forme que ce soit, à titre de garantie, la propriété des produits tant qu'ils n'ont pas été intégralement payés. Les produits pourront être repris sur simple sommation si les paiements ne sont pas effectués aux dates convenues.

Il est expressément convenu entre les parties que les produits présents en stock chez le client sont présumés être les produits restés impayés.

En cas d'éventuelle revente des produits en violation de la présente clause de réserve de propriété, PRONADIS sera automatiquement subrogée dans tous les droits du client.

« Le client accepte les conditions générales de vente, notamment la clause de réserve de propriété et la clause attributive de compétence »

Ecrire la mention manuscrite « Je déclare avoir pris connaissance des CGV et de sa clause de distribution sélective » avant la signature

NOM DU MAGASIN

TAMPON

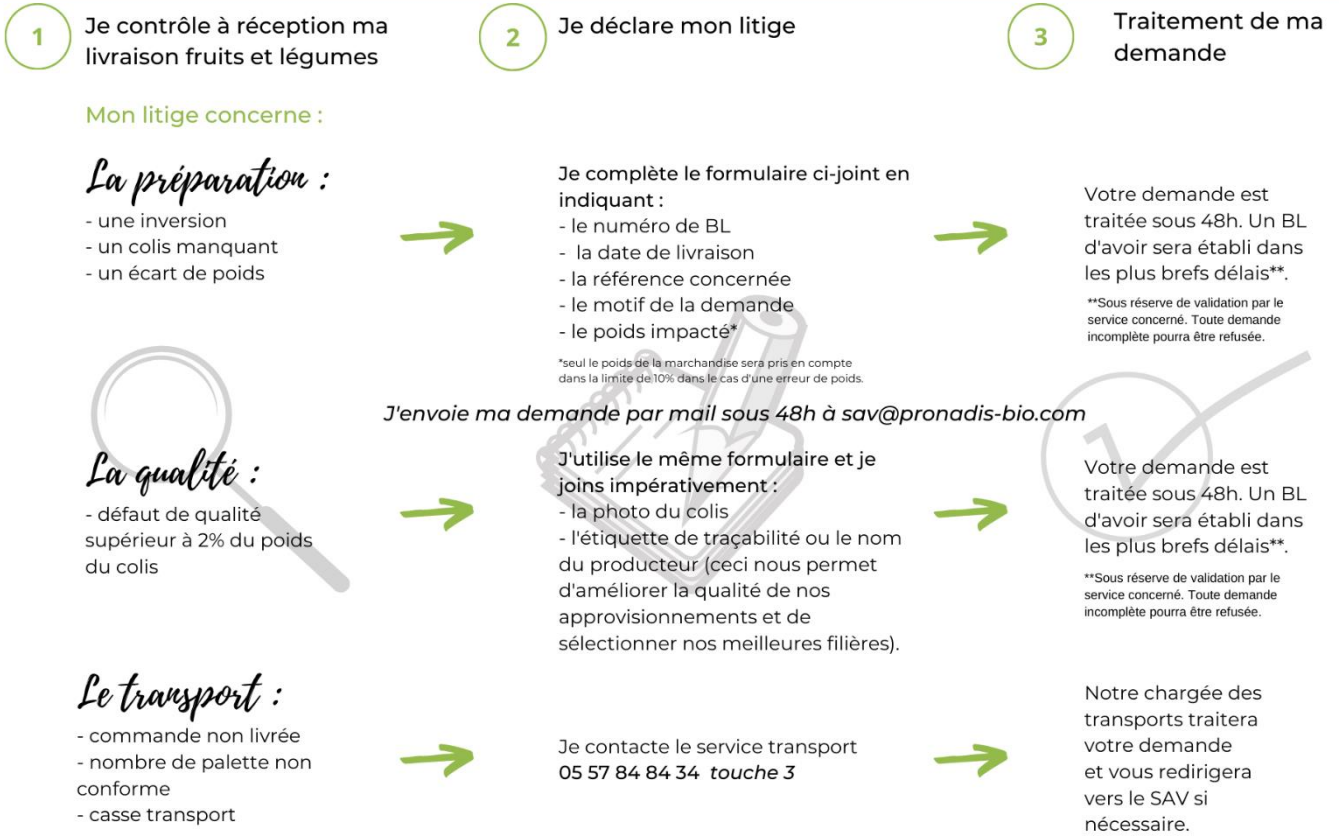
Date

PARAPHE

SIGNATURE



Un problème lors de la réception de ma commande F&L, que faire ?



Signature (apposer la mention "lu et approuvé le ... , suivi de la signature")



PROCEDURE ADV

Le service ADV est ouvert du lundi au jeudi de 08h à 13h et de 14h à 17h, le vendredi de 08h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 09h à 12h et de 14h à 16h.

- **L'ENVOI DE LA COMMANDE**

Deux possibilités pour l'envoi de celle-ci avant 09h30 pour un départ le jour même:

- Par mail, à l'adresse adv@pronadis-bio.com sous format Excel avec :
 - o nos références (3 lettres + 3 chiffres)
 - o la désignation de l'article
 - o le nombre de colis / unités demandés

CLIENT : C33XXXX – MAGASIN XXXX

CODE ARTICLE	DESIGNATION	NBRE DE COLIS CDES	UNITES CDEES
BPLXXX	HUILE	2	
GALXXX	CHEVRE FRAIS		5

- Par téléphone au 05 57 84 84 34 avec :
 - o Nos références (3 lettres + 3 chiffres)



Pour les fruits et légumes, merci d'envoyer vos commandes à l'adresse :

fruitsetlegumes@pronadis-bio.com

Information :

- ⇒ Les colis ne sont pas décollables.

- **LA VALIDATION DE LA COMMANDE**

A l'issue de la saisie de la commande, une collaboratrice fera un point détaillé avec vous sur l'état de votre commande (stock - référence) et vous proposera de remplacer les articles non disponibles si besoin.

Une confirmation de commande est envoyée sur votre boîte mail.

- **LA PREPARATION DE LA COMMANDE**

La commande est ensuite préparée à l'entrepôt et expédiée le jour même.

Le bon de livraison est envoyé dès que la commande est terminée.



PROCEDURE SAV

- **LA RECEPTION DE COMMANDE**

A réception de votre marchandise, une vérification de la palette doit être fait par vos soins.

Si vous deviez rencontrer la moindre problématique, deux solutions sont possibles :

- Remettre les colis endommagés au chauffeur ou les détruire en sa présence. Vous devez impérativement le spécifier sur la lettre de voiture « Colis détruits sur place », « colis remis au chauffeur ». Un mail doit nous être envoyé stipulant que les produits abimés font suite à un problème transport
- L'accès aux colis est impossible de par leur disposition sur la palette. Noter sur la lettre de voiture « Colis / palette abimés, sous réserve de déballage » Une fois le point fait, les produits impactés doivent être mis de côté par vos soins. A réception de votre mail de réclamation, nous demanderons au transporteur de récupérer la marchandise concernée

Vous devez envoyer un mail à sav@pronadis-bio.com pour nous informer du litige et des produits impactés **sous 48h après réception de la marchandise.**

- Joindre à la réclamation les photos de TOUS les produits abimés.
- Si, plusieurs unités sont abimées, nous devons avoir une photo de toutes les unités.
- Auquel cas, les produits ont été jetés après la livraison, merci de bien vouloir nous envoyer une photo du ou des produits détruits.

PARAPHE

SIGNATURE

-

Sans le suivi de cette procédure, nous nous réservons le droit de refuser votre demande.

• **LA PROCEDURE SI LITIGE**

Votre demande doit intervenir dans les 48h après la livraison en l'envoyant à l'adresse mail sav@pronadis-bio.com

Pour ce faire, merci de bien vouloir remplir notre fiche de réclamation (document joint) avec toutes les informations demandées :

- Numéro Client
- Date de votre demande
- Numéro de bon de livraison
- Référence produit
- Quantité
- Motif de votre demande

Pour toute demande concernant des soucis de qualité ou de DLC, une photo du produit concerné avec la DLC et numéro de lot sera demandée systématiquement.

Pronadis se réserve le droit de refuser toute demande ne remplissant pas ces conditions.

Pour les fruits et légumes, toutes vos demandes sont validées en amont par le service.

La mise en application de la « réglementation de la commercialisation des fruits, légumes et pommes de terre », Règlement (U.E) N° 594/2013, est effective depuis le 01 octobre 2019.

Ainsi, une tolérance de 10% sur un écart de poids des fruits et légumes est autorisée. Les avoirs seront donc établis en conséquence.

• **LES DATES COURTES**

LE FRAIS

Tout le rayon Frais a une garantie DLC de 12 jours sauf exception faite sur certains produits sensibles :

- ❖ CARTE NATURE (CARxxx ; BPCxxx) : 12 jours
 - Sauf : CAR054 à CAR056 et CAR065 à CAR067 : 10 jours.
- ❖ ELIBIO : ELI120, ELI121 et ELI122 : 9 jours
- ❖ Nature et Compagnie : NCI071 et NCI072 : 7 jours
- ❖ Mozzarella Di Bufala (OMA110) : 10 jours
- ❖ Mozzarella 2Kg (OMA201) : 10 jours
- ❖ Lait frais (GABxxx) : 7 jours
- ❖ Poisson : 4 jours
- ❖ Viande (PORxxx) : 6 jours
- ❖ Œufs : 15 jours

Il y a des marques spécifiques avec des DLC particulières :

- ❖ OCERES (OCExxx) : 15 jours
- ❖ BORD A BORD (MER016, MER023 et MER024) : 90 jours
- ❖ FERMENTS (KMK130 à 133) : 31 jours

Si celui-ci ne devait pas être respecté, des remises seront faites sur les produits impactés selon la DLC reçue à réception de votre commande :

- ➔ De 10 à 12 jours : une remise de 15%
- ➔ De 8 à 10 jours : une remise de 30%
- ➔ Inférieure à 8 jours : remboursement complet (* hors marques et produits spécifiques)

LE SEC

- ❖ LIQUIDE / EPICERIE SUCREE ET SALEE : 4 mois
- ❖ SANS GLUTEN : 2 mois
 - ATELIER SARRASIN (ATSxxx)
 - Hors marque où la DLC garantie du fournisseur est encore inférieure
 - ⇒ ZEALIA (ZEAxxx) : 3 semaines
 - ⇒ GAIA Semi - Frais (GAI011 à GAI017) : 15 jours
- ❖ LAIT GRANDEUR NATURE (GALxxx) : 60 jours
 - Sauf : GAL071 lait chocolate UHT 20cl x6 : 30 jours
- ❖ LAIT PREFLEURI (FLExxx) : 60 jours
- ❖ BIO SOLEIL (EILxxx) : 2 mois
 - Sauf FELIC'MIE (EIL118, EIL119 et EIL120) : 1 mois
- ❖ NATUR'INOV (TURxxx) : 2 mois

Il y a des marques spécifiques avec des DLC particulières :

- ❖ CEREALPES SEC (ESCxxx) : 2 mois
- ❖ DARDENNE (DARxxx) : 2 mois
- ❖ VITARGERMINE (INExxx) : 4 mois
- ❖ BAREMEL (BMLxxx) : 2 mois pour le pain d'épices
- ❖ CELIANE (LIAxxx) : 1 mois
- ❖ PAIN DE BELLEDONNE (PDBxxx) : 2 mois
 - Pains et Vrac : 1 mois
- ❖ LA BOULANGERE /PAIN DE MIE (VBIxxx) : 8 jours
- ❖ BIOFOURNIL (BFLxxx) : 2 mois
 - Pain de Mie : 20jours
 - Brioches et Pains précuits : 7 jours
- ❖ TERRASANA : 2 mois
 - Sauf sur le demi-frais à 15 jours (TSN051 à TSN057 et TSN030)
- ❖ SCHNITZER (SNIxxx) : 1 mois
 - Panification : 7 jours
- ❖ TARTES DAO (LAF001 à LAF004) : 1 mois
- ❖ ELIBIO
 - Farine (ELI090 à ELI095) : 2 mois
- ❖ TANTE HELENE :
 - TRA109 : 20 Jours
- ❖ BIOSABOR :
 - SAB001 : 60 jours

Si celui-ci ne devait pas être respecté les remises sont :

- ➔ Entre 3 et 4 mois : 20%
- ➔ Entre 2 et 3 mois : 50%
- ➔ Moins de 2 mois : Remboursement total

La partie **beauté-santé-bébé** a une DLC générale de 4 mois pour l'ensemble des produits.

Concernant **les fruits secs**, ils sont soumis au cadre légal de la période de négociation du 15 Novembre au 14 Novembre de l'année suivante.

- **LA REPRISE**

Toute demande de reprise doit être validée par nos soins avant d'être effective.

Le coût est à notre charge exception faite si le motif de la reprise est suite à une erreur de votre part.

Dorénavant un document est à remplir systématiquement et à coller sur le colis prévu pour la reprise (document joint). Sans celui-ci, votre demande de retour pourra vous être refusée.

A noter que toute palette ou demi-palette doit être filmée avant le passage du transporteur.

- **DELAI DE TRAITEMENT ET SUIVI DE VOTRE DEMANDE**

A chaque envoi d'un mail de votre part, vous recevrez une réponse automatique vous informant de la prise en charge de celui-ci.

Nous nous engageons à vous répondre dans un délai de 48h maximum.

Si vous deviez ne pas avoir de retour dans la semaine suivant votre envoi, n'hésitez pas à revenir vers nous.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et nous nous tenons à votre disposition pour tout complément et/ou demande d'information.